

Questions à développement – Plan d’enseignement personnalisé (PEI) Connaissances du langage spécialisé

Les étudiants/observateurs sont invités à consulter le site suivant : FEO (s.d.). *Plan d’enseignement individualisé*. <http://www.teachspeced.ca/fr/plan-d-enseignement-individualise>, (page consultée le 18 décembre).

Termes utilisés par le directeur de l’école lorsqu’il aborde le PEI

1) En consultant le site ci-dessus, donner une brève définition des termes utilisés afin de spécifier les éléments du PEI.

Adaptations :

Modifications :

Programme alternatif :

Plan de transition :

Plan de sécurité et d'intervention en cas de crise :

CIPR :

N.B. :

En savoir plus : visiter le site nommé ci-dessus, l'onglet *glossaire* accompagnera l'étudiant/observateur dans la compréhension du vocabulaire spécialisé.

Les étudiants/observateurs sont invités à consulter les sites suivants :

FEO (s.d.). *Plan d'enseignement individualisé*. <http://www.teachspeced.ca/fr/plan-d-enseignement-individualise>, (page consultée le 18 décembre).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2008). « Qu'est-ce qu'un PEI ? », dans *Plan d'enseignement personnalisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre – 2000*.

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/iep/iepf.html> (page consultée le 18 décembre).

Transcription des termes spécialisés propres au PEI
